



Violences domestiques : Quelles interactions entre les lois et les pratiques des professionnel-le-s ?

Coordination pédagogique : Dominique Quiroga, professeure HES
Organisation : SPPE - HETS / Transverse - CEFOC

Vendredi 31 octobre 2008 de 8h30 à 16h30
Aula du bâtiment E - 16, rue Pré-Jérôme

Au travers de nombreuses révisions ou créations de lois, fédérales et cantonales, les professionnel-le-s et les citoyen-ne-s évoluent dans un univers de plus en plus formalisé qui vient modifier les conceptions, les approches et les espaces d'intervention et d'action.

L'objectif de cette journée est de développer dans le domaine des violences domestiques une réflexion sur les interactions entre les lois et les pratiques professionnelles avec tous les partenaires concerné-e-s.

Programme

MATIN

- | | |
|---------------|---|
| 8h30 | Accueil des participant-e-s |
| 8h45 - 9h30 | Madame Ruth-Gaby Vermot , ancienne conseillère nationale et membre du Conseil de l'Europe:
Modifier les lois pour modifier des pratiques : autour de l'art 28b CCS (éloignement du domicile de l'auteur-e de violences). |
| 9h30 -10h15 | Madame Anne-Marie Barone , juge
Effets et bénéfices concrets du recours aux lois en matière de violences conjugales (poursuite d'office ; viol conjugal ; éloignement du domicile de l'auteur-e de violences). |
| 10h45 -11h30 | Monsieur Jean Rossiaud , sociologue
Eléments pour une politique publique du risque en matière de violences domestiques : cadre légal et politique, pratiques professionnelles, mobilisations sociales. |
| 11h30 - 12h30 | Débat avec le public |

APRES-MIDI

13h30 à 16h30 : **4 ateliers, chacun sous un angle particulier**

Dans ces nouvelles configurations, comment travaille-t-on avec les personnes auteur-e-s et victimes, quels relais, quelles collaborations, quelles transmissions ? Quels espaces de choix, pour les professionnel-le-s, dans l'accompagnement des personnes vivant des situations de violences domestiques ? Et pour les personnes impliquées dans ces situations, quel espace pour effectuer leurs propres choix et retrouver prise sur leur projet de vie ?

Atelier 1 : Accompagner des femmes vivant des situations de violence conjugale dans les méandres de leur parcours de vie : prendre en compte et travailler avec l'ambivalence et les sentiments contradictoires des personnes concernées et des professionnels impliqués. **Beatrice Cortellini - Solidarité femmes**

Atelier 2 : Femmes victimes de violences conjugales /domestiques avec une précarité de statut (ou sans statut légal) quelles particularités, quels risques, quels appuis, quels possibles

Luiza Vasconcelos - Service pour la promotion de l'égalité entre hommes et femmes

Atelier 3 : Prise en charge des couples dans les situations de violences conjugales/domestiques : quand le cadre favorise l'autonomie des personnes concernées et des professionnels.

Isabelle Rinaldi Baud et Hélène Rey Hanson

Consultation interdisciplinaire de médecine et prévention de la violence HUG.

Atelier 4 : Thérapie des personnes auteurs de violences conjugales et domestiques dans un contexte de contrainte judiciaire : Enjeux d'une pratique sociale et clinique pour les auteurs et les thérapeutes. **Denis Châtelain - Vires**

INFORMATIONS PRATIQUES

Les actes seront mis électroniquement à disposition des participants sous forme de fichier PDF.

PRIX : frs. 50.- Le paiement se fait sur place - accueil dès 8h00

ACCES : BUS 1 - arrêt Pont d'Arve - TRAMS 12, 14,13 - arrêt Pont d'Arve

BULLETIN D'INSCRIPTION à la journée « Violences domestiques »

A retourner d'ici au 30 septembre au Cefoc - 30 rue des Voisins, case postale 80 - 1211 Genève 4

A l'attention de G. Clavequin ou via e-mail genevieve.clavequin@hesge.ch



Madame, Monsieur.....

Profession- fonction.....

Adresse professionnelle : RueN°

Lieu et N° postaltél. prof.

Adresse privée : RueN°

Lieu et N° postaltél. privé

E-mail : prof.Privé

S'inscrit à la journée « **Violences domestiques** » et souhaite participer à l'atelier suivant (cocher, SVP) :

Atelier 1 Atelier 2 Atelier 3 Atelier 4

Date..... Signature.....